

Cameroun

Baisse des recettes pétrolières annoncée

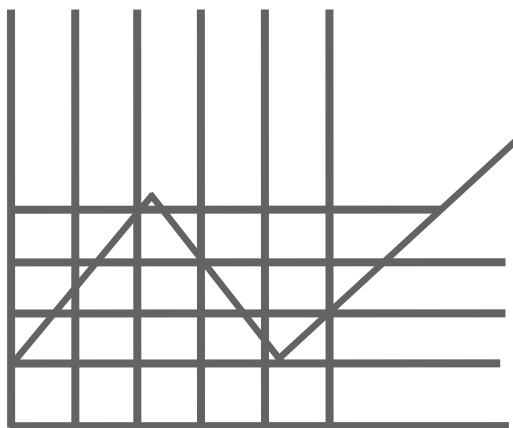
Malgré l'augmentation prévue en 2025, les recettes pétrolières du Cameroun devraient connaître une importante baisse dès l'année 2026. P.10



Opportunités d'affaires

La BAD sensibilise les entreprises de l'Afrique centrale

Le 16 octobre 2024, un séminaire de sensibilisation et d'information a eu lieu à Yaoundé dans le but d'encourager les entreprises locales du Cameroun et d'Afrique Centrale à participer activement aux opportunités d'affaires offertes par la Banque Africaine de Développement. P. 11



La Lettre de la BOURSE

Journal de l'Economie et des Marchés de Capitaux
Fondé le 18 Février 2003 - Récépissé N° 023/RDJ/C19/BASC

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : **Salomon Douala Epale**

N° 193 du 23 Octobre 2024 - Prix : Cameroun 400 F.cfa – Cemac 600 F.cfa

COLLOQUE INTERNATIONAL

« Actionnariat populaire en Afrique Centrale : Contours, enjeux et défis »

Le colloque se tiendra le 24 avril 2025 à Douala, à l'occasion de la 3ème édition des Awards du marché des capitaux de la Cemac. P. 3



MARCHÉ FINANCIER DE LA CEMAC

Conférence pour la modernisation du cadre réglementaire

Aux côtés de la Banque mondiale et la Finance For Development, le gendarme du marché financier entend non seulement éclairer la lanterne des experts, professionnels du secteur sur les réformes majeures entreprises depuis 2019, mais aussi sur ce qu'il faut entreprendre pour améliorer la compétitivité du marché financier régional, à attirer plus de capitaux étrangers et à soutenir le financement de projets de développement à long terme....

Du 5 au 8 novembre 2024, experts et professionnels du secteur sont attendus à Libreville au Gabon. P.3



Conflit maritime

Gabon et Guinée Equatoriale à La Haye

Les deux pays se disputent trois îlots. Ce différend vieux de plus de 70 ans a démarré le 30 septembre à la cour de La Haye. La dernière audience a eu lieu le 3 octobre dernier aux Pays-Bas. P. 7



Bancassurance



Naissance de « Access Secure Future »

Fruit d'un partenariat entre Access Bank Cameroun et Sanlam Allianz Cameroun Assurances Vie, leader de l'assurance vie au Cameroun P. 8

PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT EN AFRIQUE

La BAD lance un atelier de formation dans l'enseignement supérieur

La Banque africaine de développement (BAD) organise un atelier de formation destiné à renforcer les capacités en entrepreneuriat au sein des établissements d'enseignement supérieur (EES) en Afrique.

Cet événement, soutenu par la Commission européenne et le secrétariat d'État suisse à l'Économie, a pour but d'améliorer les initiatives entrepreneuriales en partageant les meilleures pratiques



et en favorisant la collaboration entre les différentes régions du continent.

L'atelier se décline en deux programmes : le « programme Start », qui s'adresse aux EES souhaitant établir des organisations de soutien aux entreprises telles que des incubateurs et des centres d'innovation, et le « programme Scale », destiné aux établissements déjà dotés de telles structures, cherchant à renforcer et étendre leurs initia-

tives.

Cet événement représente une occasion précieuse pour les EES et les acteurs de l'écosystème entrepreneurial africain, leur permettant de bénéficier d'un accompagnement adapté et d'échanges fructueux. Les institutions intéressées peuvent s'inscrire à l'atelier jusqu'au 27 octobre, dans l'espoir de jouer un rôle clé dans le développement de l'entrepreneuriat et de stimuler l'économie locale.

RÉFORME BANCAIRE AU TCHAD

Vers la création d'une société nationale de recouvrement des créances bancaires

Face à une augmentation alarmante (12,1 %) des créances en souffrance dans le secteur bancaire tchadien à fin 2022, le gouvernement du Tchad a décidé d'instaurer une société nationale dédiée au recouvrement des créances.



Le projet de loi portant création de cet organisme a été adopté par le Conseil national de transition le 18 octobre 2024. Ce nouvel organisme répond à une problématique cruciale : la montée continue des créances, évaluées à 300,7 milliards de FCFA, entrave non seulement la rentabilité des banques, mais également leur capacité à soutenir l'économie par le crédit. Sous la tutelle du ministère des Finances, cette société sera majoritairement détenue par l'État et fonctionnera grâce aux revenus générés par ses services.

Dans le contexte plus large de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cemac), le risque de crédit représente un défi majeur. Les créances en souffrance dans la zone ont quadruplé en dix ans, atteignant 1917,9 milliards FCFA à fin 2022. La dégradation du portefeuille de crédits est attribuée à la fois à des problèmes structurels et conjoncturels, notamment des dispositifs de gouvernance bancaires insuffisants et une crise économique aggravée par la chute des prix du pétrole depuis 2014. Pour contrer cette tendance, la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac) a déjà mis en place des mesures incitatives pour que les établissements bancaires établissent des plans d'apurement de leurs créances. La mise en place de cette nouvelle société pourrait jouer un rôle clé dans la revitalisation du système bancaire tchadien et le soutien à une croissance économique durable.

CONVENTION DE L'UNION AFRICAINE SUR LA CYBER SÉCURITÉ

Vers l'adhésion du Gabon

Le Gabon se prépare à adhérer à la Convention de l'Union africaine sur la cybersécurité et la protection des données, connue sous le nom de Convention de Malabo.

Lors du Conseil des ministres du 17 octobre, les membres du gouvernement ont examiné un projet de loi en vue de ratifier cette convention, qui vise à renforcer le cadre juridique national et à favoriser la coopération régionale contre la cybercriminalité et pour les transactions électroniques.

Bien que le Gabon soit reconnu comme le pays d'Afrique centrale le plus avancé en matière de technologies de l'information et



de la communication (TIC), il doit encore combler des lacunes importantes en matière de cybersécurité. Selon le « Global Security

Index2024 » de l'Union internationale des télécommunications (UIT), le Gabon a obtenu le score maximal pour son cadre légal en cybersécurité (20/20), mais a enregistré un score alarmant de 0/20 pour l'organisation, le développement des capacités et les mesures techniques. L'adhésion à la Convention de Malabo est cruciale pour renforcer la cybersécurité du Gabon et soutenir sa transformation numérique. Actuellement, le pays se classe dixième en Afrique et premier en Afrique centrale pour le développement des TIC, avec un score de 74,7 sur 100, en hausse par rapport à 72,9 en 2023.

INVESTISSEMENT

Célestin Tawamba rachète les moulins Somdia au Cameroun et au Congo

Cette acquisition, qui s'inscrit dans la stratégie panafricaine du groupe, vise à accélérer son développement industriel et à garantir la continuité des opérations tout en créant des opportunités d'emploi.



Le Groupe Somdia dévoile, dans un communiqué rendu public le 16 octobre 2024, qu'au terme d'un processus d'appel d'offres, suivi des discussions approfondies, un accord a été trouvé, pour la reprise de la Société Grand Moulin du Cameroun (SGMC) et la Société le Grand Moulin du Phare (SGMP) au Congo par le Groupe Cadyst, du camerounais Tawamba.

Cadyst Group, dirigé par Célestin Tawamba, président du Gecama, a finalisé l'acquisition des moulins Somdia au Cameroun et au Congo. Déjà actif dans la production de farine via sa filiale Cadyst Grain, le groupe renforce ainsi sa position de leader dans ce secteur en Afrique Centrale. Cette acquisition, qui s'inscrit dans la stratégie de développement panafricain de Cadyst, offre d'importantes perspectives de croissance et d'intégration industrielle. Elle souligne également l'engagement du groupe en faveur de la création d'emplois et du développement local, tout en maintenant des standards de production de haute qualité.

ÉCONOMIE - CENTRAFRIQUE

Croissance économique en baisse en 2025, selon le FMI

Le Fonds Monétaire International (FMI) a révisé à la baisse ses prévisions de croissance pour la République Centrafricaine en 2025, fixant désormais cette croissance à 1% au lieu des 1,7% initialement prévus.

Cette réduction est due à un environnement des affaires défavorable, une insécurité persistante et des prix du carburant extrêmement élevés. Ces facteurs affectent divers secteurs, notamment l'approvisionnement en hydrocarbures et l'électricité.

En outre, le FMI souligne les fortes pressions budgétaires auxquelles le gouvernement est confronté, appelant à une augmentation significative des recettes fiscales, notamment via la fiscalité pétrolière, qui représente actuellement 9% des recettes intérieures, bien en deçà des niveaux historiques (20-25%).



Le FMI recommande de porter cette contribution à 20-25% pour stabiliser les finances publiques.

Dans ce contexte, le ministre de l'Économie et des Finances centrafricain participe ce 21 octobre à la réunion annuelle des institutions financières internationales à Washington, un événement crucial pour le Programme de facilité élargie de crédit, qui pourrait influencer le projet de loi des finances du pays.

URGENCE CLIMATIQUE EN AFRIQUE

70 millions de dollars pour atténuer les impacts des inondations en Afrique Centrale et de l'Ouest

Cette annonce, faite le 17 octobre, souligne la menace pesant sur la production et la sécurité alimentaire dans la région, où plus de 6,8 millions d'hectares cultivés ont été touchés.

La FAO a lancé une initiative pour mobiliser 70 millions de dollars afin d'apporter une aide d'urgence aux ménages agricoles affectés par des inondations après de fortes pluies en Afrique de l'Ouest et centrale, dès juillet 2024.

Les interventions de la FAO se concentreront sur la restauration des infrastructures agricoles, le renforcement des mécanismes de gestion des catastrophes au niveau com-

munaire et la relance de la production agricole. Huit pays, dont le Nigeria, le Tchad et le Mali, sont particulièrement ciblés. Le Nigeria est le plus lourdement touché, avec 35 % des terres agricoles inondées, entraînant des pertes alimentaires de 855 629 tonnes.

Face à l'augmentation des événements climatiques extrêmes, la FAO souligne l'importance cruciale d'un soutien immédiat pour protéger les actifs productifs des ménages agricoles et maintenir la sécurité alimentaire dans une région où près de 78 millions de personnes souffrent déjà d'insécurité alimentaire.

MARCHÉ FINANCIER DE LA CEMAC

La modernisation du cadre réglementaire à l'ordre du jour

L'évènement qui va rassembler du 5 au 8 novembre prochain, experts et professionnels du secteur vise à réviser et les règles régissant le secteur financier de la Sous-région. Cette initiative s'inscrit dans la volonté d'adapter le marché aux exigences contemporaines pour renforcer la compétitivité et l'attractivité de la zone Cemac.

Un rendez-vous à ne manquer sous aucun prétexte. Ce 5 novembre, la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique centrale, (Cosumaf), placée sous la présidence de Jacqueline Adiaba organise à Libreville, capitale du Gabon, une conférence sur la modernisation du cadre réglementaire du marché financier de l'Afrique Centrale. Aux côtés de la Banque mondiale et la Finance For Development, le gendarme du marché financier entend non seulement éclairer la lanterne des experts, professionnels du secteur sur les réformes majeures entreprises depuis 2019, mais aussi sur ce qu'il faut entreprendre pour améliorer la compétitivité du marché financier régional, à attirer plus de capitaux étrangers et à soutenir le financement de projets de développement à long terme.



"Avec 48 instructions rédigées dont 23 déjà adoptées, la Cosumaf continue de moderniser le cadre réglementaire", renseigne le spot annonçant l'évènement.

Déjà, les réformes de 2019, apprend-on de la Cosumaf visent à dynamiser les échanges et à offrir un cadre plus transparent et sécurisé aux investisseurs. Elles reposent sur le nouveau règlement n° 01/22 Cemac/Umac/Cm/Consumaf, lequel représente la constitution du droit de ce marché régional. De plus, un règlement général de la Cosumaf précise les droits et obligations des acteurs du marché. Tous ces instru-

ments détaillent les conditions des différents acteurs sur le marché financier régional.

L'une des réformes majeures a été la transformation de la Cosumaf en régulateur unique des marchés financiers de la zone Cemac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale). Cette initiative visait à intégrer les marchés boursiers régionaux et à stimuler la participation des investisseurs grâce à un cadre réglementaire unifié et transparent. Y figure aussi la refonte des textes régissant les opérations de bourse et les instruments financiers. L'objectif est de s'aligner sur les meilleures

pratiques internationales, tout en tenant compte des spécificités de la Sous-région. Parmi les innovations majeures, on note l'introduction d'instruments financiers plus diversifiés, l'amélioration des conditions de levée de fonds pour les entreprises locales, ainsi que la mise en place de mécanismes renforcés de protection des investisseurs.

A l'avenir, les régulateurs entendent également simplifier l'accès au marché pour les petites et moyennes entreprises (PME) et les startups. Avec le soutien de la Banque mondiale, la Cosumaf a mis un accent sur la protection des investisseurs, la promotion des obligations vertes et d'autres instruments financiers durables dans le cadre du Réseau Banque et Finance Durables de la Banque mondiale. Ces réformes s'inscrivent dans la volonté des autorités de faire du marché financier de l'Afrique centrale un levier de croissance économique, en encourageant l'investissement privé et en facilitant le financement des projets structurants.

Des défis à relever

Toutefois, des défis subsistent, notamment en matière de gouver-

nance et de transparence. Les acteurs du secteur soulignent l'importance de garantir une application rigoureuse de ces nouvelles dispositions pour éviter les dérives qui ont par le passé entravé le développement du marché. La modernisation du cadre réglementaire s'accompagne également d'une nécessaire transformation numérique, avec la volonté d'améliorer l'efficacité des transactions et la traçabilité des opérations.

En dépit de ces défis, les perspectives semblent prometteuses. La Cosumaf, soutenue par les États membres de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (Cemac), espère voir émerger un marché plus intégré et plus résilient, capable d'attirer des investisseurs tant locaux qu'internationaux. La modernisation en cours pourrait bien marquer un tournant pour le développement économique de la région, en offrant un cadre propice à la mobilisation de ressources pour des projets d'envergure. Les prochains mois seront cruciaux pour mesurer l'impact réel de ces réformes sur le dynamisme du marché financier de l'Afrique centrale.

CB

3ÈME ÉDITION DES AWARDS DU MARCHÉ DES CAPITAUX DE LA CEMAC

Colloque international sur l'actionnariat populaire

Douala accueillera du 24 au 25 avril 2025, les Awards du marché des capitaux de la Cemac. Au programme, un Colloque international sur l'actionnariat populaire en Afrique Centrale, réunira des experts, politiques, juristes, sociologues, etc.... pour débattre des enjeux de l'inclusion financière et de la mobilisation de l'épargne locale à travers le marché financier.

Un colloque international se tiendra à Douala, Cameroun, le 24 avril 2025, sous le thème « Actionnariat populaire en Afrique Centrale : Contours, enjeux et défis ». Cet événement vise à explorer les opportunités offertes par l'actionnariat populaire pour diversifier les sources de financement et encourager l'inclusion financière dans la région.

L'actionnariat populaire permet à tout individu d'investir dans des entreprises locales à travers des instruments financiers tels que les actions, les obligations, ou encore le capital-investissement. Il représente également une véritable opportunité pour renforcer la souveraineté économique des États, en permettant une meilleure allocation des ressources et en facilitant la participation des citoyens à la prospérité des entreprises locales.

Un contexte fructueux mais limité

En Afrique Centrale, seul le Congo



a introduit l'actionnariat populaire comme objectif dans le cadre de la privatisation, il demeure encore des lacunes significatives dans la législation en vigueur dans d'autres pays de la région, tels que le Cameroun et le Gabon. Les privatisations rencontrent souvent des résistances et peu d'initiatives ont été prises pour encourager les épargnants locaux à s'engager dans le marché. Actuellement, bien que l'épargne dans la région soit importante, les individus actionnaires restent peu nombreux, ce qui limite l'impact potentiel sur les économies locales.

Objectifs et thèmes du colloque

Le colloque, organisé par la Lettre Sarl et placé sous la coordination

scientifique et technique des experts réunis au sein du Cabinet MONEY LINKS se propose d'aborder plusieurs thématiques majeures :

- Compréhension des enjeux juridiques et politiques : Identifier les obstacles à l'actionnariat populaire.
- Cas d'études sur l'inclusion financière : Analyser les programmes visant à accroître la littératie numérique et financière.
- Promotion de nouvelles initiatives : Explorer des mesures réglementaires et incitatives pour encourager l'épargne.

Les travaux de ce colloque se tiendront le 24 avril 2025, suivant un format double présentiel et virtuel. Les échanges incluront également des panels animés par des universitaires et des experts du sec-

teur, ainsi que des tables-rondes professionnelles réservées aux acteurs du marché. Ces échanges permettront de rassembler les visions théoriques et pratiques autour de cette thématique cruciale pour la région.

Participation ouverte et multidisciplinaire

Le colloque est ouvert à une large audience incluant universitaires, économistes, juristes, professionnels de la finance, investisseurs privés et opérateurs économiques. Cette diversité permettra d'enrichir les débats, contribuant à des recommandations concrètes pour encourager l'actionnariat populaire et renforcer les capacités des PME dans la région.

Cet événement représente une occasion unique pour les acteurs de l'économie d'échanger sur des sujets déterminants pour l'avenir économique de l'Afrique Centrale. En favorisant l'inclusion financière et l'engagement citoyen, l'actionnariat populaire pourrait devenir un levier essentiel pour catalyser la croissance économique et promouvoir une meilleure répartition des richesses.

Pour plus d'informations et pour s'inscrire, veuillez consulter le site officiel de l'évènement à l'approche de la date.

Emmanuel Um

La Lettre Sarl

- Société spécialisée dans la communication des marchés des capitaux (Appels publics à l'épargne, émission des bons de trésor, etc.)
- Edition de journaux (La Lettre de la Bourse et Kaso'o)

Directeur Général
Salomon Douala Epale



Tél. : (237) 696.49.24.40
E-mail : lalettre@lalettre-bourse.com

Directeur de la Publication
Salomon Douala Epale
Tél. (237) 223.41.12.57
- 677.53.20.32
E-mail : salomondoulaepale@gmail.com

Gabon
Isaac Makanga
Tél. +235 66 30 73 75

Tchad
Mercile Fils
Tél. +235 66 30 73 75

Service commercial et marketing
Dieudonné Seh
(237) 696 04 51 50

Infographie
Ingenieur Joseph Moussi
(237) 674.06.64.24
(237) 698.52.32.11

E-mail : joemoissi@gmail.com

Impression
JV Graf, Yaoundé

Distribution
Cameroun
Fedipress

Gabon
Sogapresse

Tchad
Hisseine Mersile Atti
Mahamat

Desk Yaoundé
Coordinateur
Francisca Ewandjé E.
(237) 677.60.47.58
Philippe Baba
(237) 696 97 32 17

BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE L'AFRIQUE CENTRALE

BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE N° 2122 DU 23/10/2024

OPCVM : FONDS COMMUN DE PLACEMENT ET SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

Société de gestion	Dépositaire	OPCVM	Catégorie	Valeur liquidative							
				Origine	Précédente		Actuelle		Variation		
					Valeur	Date	Valeur	Date	Origine	Préc.	
Quotidiennes											
AFRICA BRIGHT ASSET MANAGEMENT	BGFIBANK CAMEROUN	FCP AB AVENIR	D	1 000	1 138,48	14/10/2024	1 139,12	21/10/2024	21/09/2023	13,91%	0,06%
EDC ASSET MANAGEMENT CEMAC	ECOBANK CAMEROUN	FCP ECOBANK-MONETAIRE CEMAC	M	1 000	1 057,04	18/07/2023	1 057,17	19/07/2024	07/03/2023	5,72%	0,01%
Hebdomadaires											
AFRICA BRIGHT ASSET MANAGEMENT	UBA BANK CAMEROUN	FCP AB CASH	M	10 000	11 622,61	14/10/2024	11 633,58	21/10/2024	19/08/2021	16,34%	0,09%
AFRICA BRIGHT ASSET MANAGEMENT	UBA BANK CAMEROUN	FCP AB INVEST	O	10 000	11 763,42	14/10/2024	11 773,99	21/10/2024	19/08/2021	17,74%	0,09%
AFRICA BRIGHT ASSET MANAGEMENT	ORABANK GABON	FCP PERFORMANCE	O	10 000	11 017,59	14/10/2024	11 028,80	21/10/2024	11/08/2022	10,29%	0,10%
AFRICA BRIGHT ASSET MANAGEMENT	BGFIBANK CAMEROUN	FCP CAP OBLIGATIONS	O	10000	11 359,49	14/10/2024	11 369,93	21/10/2024	25/03/2022	13,70%	0,09%
AFRICA BRIGHT ASSET MANAGEMENT	BGFIBANK CAMEROUN	FCP AB DIVERSIFIE	D	10000	10 571,24	14/10/2024	10 583,71	21/10/2024	18/09/2023	5,84%	0,12%
ASCA ASSET MANAGEMENT	ASCA	FCP ASCA LIQUIDITES	M	10000	13 683,68	11/10/2024	13 694,54	18/10/2024	03/02/2017	36,95%	0,08%
ASCA ASSET MANAGEMENT	ASCA	FCP ASCA PATRIMOINE	O	10000	14 663,20	11/10/2024	14 674,88	18/10/2024	03/02/2017	46,75%	0,08%
ASCA ASSET MANAGEMENT	CREDIT DU CONGO	FCP ASCA HORIZON	O	10 000	13 746,54	11/10/2024	13 756,82	18/10/2024	11/05/2018	37,57%	0,07%
ASCA ASSET MANAGEMENT	ASCA	FCP CRBC PROSPERITE	O	10 000	12 527,22	11/10/2024	12 539,60	18/10/2024	26/06/2020	25,40%	0,10%
ASCA ASSET MANAGEMENT	CREDIT DU CONGO	FCP WAFI ASSURANCE CEMAC	O	10 000	11 055,36	11/10/2024	11 063,09	18/10/2024	26/11/2021	10,63%	0,07%
CORRIDOR ASSET MANAGEMENT	LCB BANK	FCP CORRIDOR RENDEMENT	D	7 723	9 764,08	04/10/2024	9 782,35	11/10/2024	27/12/2019	26,67%	0,19%
EDC ASSET MANAGEMENT CEMAC	ECOBANK CAMEROUN	FCP ECOBANK OBLIGATAIRE CEMAC	M	10 000	12 993,67	10/07/2024	13 007,41	17/07/2024	21/07/2020	30,07%	0,11%
ELITE CAPITAL ASSET MANAGEMENT S.A.	Afriland First Bank	FCP ELITE CAPITAL INVEST	O	10 000	11 495,19	04/10/2024	11 510,68	11/10/2024	12/08/2022	15,11%	0,13%
ELITE CAPITAL ASSET MANAGEMENT S.A.	Afriland First Bank	FCP ELITE CAPITAL RECORD	D	10 000	11 565,10	04/10/2024	11 576,64	11/10/2024	12/08/2022	15,77%	0,10%
ELITE CAPITAL ASSET MANAGEMENT S.A.	CCA -Bank	FCP CCA PERFORMANCE	O	10 000	11 523,17	04/10/2024	11 534,59	11/10/2024	20/01/2023	15,35%	0,10%
ENKO CAPITAL CENTRAL AFRICA	UBA CAMEROUN	FCP ENKO CAPITAL PALMARES	O	10 000	11 429,39	10/10/2024	11 445,99	17/10/2024	20/12/2022	14,46%	0,15%
ESS ASSET MANAGEMENT	ORABANK GABON	FCP ESS CONFORT	O	10 000	11 443,00	08/10/2024	11 454,00	15/10/2024	19/07/2022	14,54%	0,10%
ESS ASSET MANAGEMENT	ORABANK GABON	FCP ESS TRESO PRIVILEGE	M	10 000	11 306,00	08/10/2024	11 319,00	15/10/2024	19/07/2022	13,19%	0,11%
ESS ASSET MANAGEMENT	ORABANK GABON	FCP ESS PROMO PME	M	10 000	11 175,00	08/10/2024	11 190,00	15/10/2024	19/07/2022	11,90%	0,13%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN	FCP ATLANTIQUE PERFORMANCE	O	10 000	13 805,27	11/10/2024	13 815,69	18/10/2024	21/12/2018	38,16%	0,08%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN	FCP HARVEST LIQUIDITES	M	10 000	11 657,15	11/10/2024	11 667,36	18/10/2024	17/09/2021	16,67%	0,09%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN	FCP EVEREST FINANCE RENDEMENT	O	100 000	117 559,47	11/10/2024	117 653,92	18/10/2024	05/04/2021	17,65%	0,08%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN	FCP HARVEST ACTIONS CEMAC	A	100 000	116 152,22	27/09/2024	116 341,55	11/10/2024	06/08/2021	16,34%	0,16%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	ECOBANK CAMEROUN	FCP HARVEST TRESORERIE	M	10 000	12 828,44	11/10/2024	12 839,87	18/10/2024	11/10/2019	28,40%	0,09%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BGFIBANK CAMEROUN	FCP BGFIBank ATLAS	O	100 000	110 751,57	11/10/2024	110 850,02	18/10/2024	18/11/2022	10,85%	0,09%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN	FCP CRBC LONGEVITE	O	1 000 000	1 116 931,75	14/10/2024	1 118 022,08	21/10/2024	06/02/2023	11,80%	0,10%
L'ARCHER CAPITAL ASSET MANAGEMENT	UBA CAMEROUN	FCP L'ACM KIMIA	M	10 000	10 893,00	20/09/2024	10 901,00	27/09/2024	28/10/2022	9,01%	0,07%
L'ARCHER CAPITAL ASSET MANAGEMENT	UBA CAMEROUN	FCP L'ACM PERFORMANCE	O	10 000	11 965,00	20/09/2024	12 048,00	27/09/2024	28/10/2022	20,48%	0,69%
L'ARCHER CAPITAL ASSET MANAGEMENT	UBA CAMEROUN	FCP RAPEC	O	10 000	11 148,00	20/09/2024	11 162,00	27/09/2024	11/11/2022	11,62%	0,13%
MAKEDA ASSET MANAGEMENT	UBA CAMEROUN	FCP MAKEDA HORIZON	O	10 000	10 798,77	11/10/2024	10 811,69	18/10/2024	11/05/2023	8,12%	0,12%
SOCIETE GENERALE CAPITAL ASSET MANAGEMENT CENTRAL AFRICA	SOCIETE GENERALE CAMEROUN	FCP SOGEFIRST	O	10 000	10 475,00	10/10/2024	10 487,00	17/10/2024	18/01/2024	4,87%	0,11%
Mensuelles											
AFRICA BRIGHT ASSET MANAGEMENT	ORABANK GABON	FCP ABD KOMO	A	10 000	10 036,46	14/10/2024	10 036,46	21/10/2024	11/08/2022	0,36%	0,00%
ESS ASSET MANAGEMENT	ORABANK GABON	FCP ESS CONFORT	O	10 000	11 389,00	10/09/2024	11 454,00	15/10/2024	19/07/2022	14,54%	0,57%
ESS ASSET MANAGEMENT	ORABANK GABON	FCP ESS TRESO PRIVILEGE	M	10 000	11 254,00	10/09/2024	11 319,00	15/10/2024	19/07/2022	13,19%	0,58%
ESS ASSET MANAGEMENT	ORABANK GABON	FCP ESS PROMO PME	M	10 000	11 135,00	10/09/2024	11 190,00	15/10/2024	19/07/2022	11,90%	0,49%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN	FCP ATLANTIQUE PERFORMANCE	O	10 000	13 761,19	13/09/2024	13 815,69	18/10/2024	21/12/2018	38,16%	0,40%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN	FCP HARVEST LIQUIDITES	M	10 000	11 616,38	13/09/2024	11 667,36	18/10/2024	17/09/2021	16,67%	0,44%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN	FCP EVEREST FINANCE RENDEMENT	O	100 000	117 181,59	13/09/2024	117 653,92	18/10/2024	05/04/2021	17,65%	0,40%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN	FCP HARVEST ACTIONS CEMAC	A	100 000	115 586,17	30/08/2024	116 341,55	11/10/2024	06/08/2021	16,34%	0,65%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	ECOBANK CAMEROUN	FCP HARVEST TRESORERIE	M	10 000	12 782,86	13/09/2024	12 839,87	18/10/2024	11/10/2019	28,40%	0,45%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BGFIBANK CAMEROUN	FCP BGFIBank ATLAS	O	100 000	110 357,49	13/09/2024	110 850,02	18/10/2024	18/11/2022	10,85%	0,45%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN	FCP CRBC LONGEVITE	O	1 000 000	1 112 164,66	16/09/2024	1 118 022,08	21/10/2024	06/02/2023	11,80%	0,53%
Trimestrielles											
ESS ASSET MANAGEMENT	ORABANK GABON	FCP ESS CONFORT	O	10 000	11 278,00	09/07/2024	11 454,00	15/10/2024	19/07/2022	14,54%	1,56%
ESS ASSET MANAGEMENT	ORABANK GABON	FCP ESS TRESO PRIVILEGE	M	10 000	11 140,00	09/07/2024	11 319,00	15/10/2024	19/07/2022	13,19%	1,61%
ESS ASSET MANAGEMENT	ORABANK GABON	FCP ESS PROMO PME	M	10 000	11 046,00	09/07/2024	11 190,00	15/10/2024	19/07/2022	11,90%	1,30%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN	FCP ATLANTIQUE PERFORMANCE	O	10 000	13 658,61	19/07/2024	13 815,69	18/10/2024	21/12/2018	38,16%	1,15%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN	FCP HARVEST LIQUIDITES	M	10 000	11 530,47	19/07/2024	11 667,36	18/10/2024	17/09/2021	16,67%	1,19%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN	FCP EVEREST FINANCE RENDEMENT	O	100 000	116 418,63	19/07/2024	117 653,92	18/10/2024	05/04/2021	17,65%	1,06%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN	FCP HARVEST ACTIONS CEMAC	A	100 000	115 044,02	05/07/2024	116 341,55	11/10/2024	06/08/2021	16,34%	1,13%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	ECOBANK CAMEROUN	FCP HARVEST TRESORERIE	M	10 000	12 692,05	19/07/2024	12 839,87	18/10/2024	11/10/2019	28,40%	1,16%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BGFIBANK CAMEROUN	FCP BGFIBank ATLAS	O	100 000	109 256,57	19/07/2024	110 850,02	18/10/2024	18/11/2022	10,85%	1,46%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN	FCP CRBC LONGEVITE	O	1 000 000	1 101 297,37	15/07/2024	1 118 022,08	21/10/2024	06/02/2023	11,80%	1,52%

BAD

Le camerounais Albert Zeufack vise la présidence

Sa candidature est soutenue par gouvernement qui attend l'accord du président de la République, Paul Biya pour lancer la campagne

La succession d'Akinwumi Adesina dont le mandat arrive à expiration le 31 août 2025 est lancée. Après la candidature d'Abbas Mahamat Tolli, ex gouverneur de la Beac a porté par la Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale celle de l'économiste camerounais Albert Zeufack au poste de Président de la BAD. Pour le gouvernement, il est l'un des rares camerounais à « s'imposer comme un leader incontesté parmi les compatriotes exerçant dans les institutions de Bretton Woods ». Pour officialiser sa candidature il faut la bénédiction du président de la république qui a regagné Yaoundé après 49 jours d'absence. L'accord de Paul Biya va déclencher le dispositif diplomatique camerounais de campagne pour ce poste prestigieux.

Selon les sources dignes de foi, le ministère des Relations Extérieures a écrit au Ministre d'Etat, Secrétaire général de la présidence de la République, Ferdinand Ngoh au mois de juillet 2024 pour sol-



liciter le « Très Haut Accord du président de la République Paul Biya, afin qu'il autorise le gouvernement à soutenir la candidature du Dr. Albert Zeufack, Directeur pays de la Banque mondiale pour la République démocratique du Congo (RDC), l'Angola, le Burundi et Sao Tomé et Principe qui se porte candidat à l'élection de la Présidence de la Banque Africaine de développement (BAD).

En tant que directeur pays de cette institution, le camerounais gère « un portefeuille de 14 milliards de dollars et supervise 250 employés dans les 6 bureaux afri-

cains.

Titulaire d'un doctorat en sciences économiques du CERDI-Université de Clermont-Ferrand (France) où il a enseigné avant de rejoindre la Banque mondiale. Il est également titulaire d'un DEA en analyse et politiques économiques de l'Université de Yaoundé (Cameroun) et a suivi des enseignements professionnels à Harvard et Stanford.

Dr. Albert Zeufack est rentré à la Banque mondiale dans le cadre du programme de recrutement de « jeunes professionnels » en 1997 et a commencé sa carrière comme chercheur au sein

de la Division macroéconomie et croissance du Département de la recherche.

Économiste en Chef de la Banque mondiale pour la région Afrique. Il a occupé différents postes au sein des Régions Asie de l'Est et Pacifique. Son principal domaine de recherches porte sur les fondements microéconomiques de la macroéconomie.

Membre du Comité technique consultatif pour la Charte des ressources naturelles à l'université d'Oxford, membre du Conseil consultatif de l'Institut pour la gouvernance des ressources naturelles (NRGI), membre du réseau de développement durable des Nations unies, et membre du Conseil d'administration du Consortium pour la recherche économique en Afrique (AERC). Il est auteur de diverses publications qui abordent des thèmes d'actualités comme l'industrialisation, le développement numérique, et l'intégration régionale. Près de soixante ans de présence et de collaboration entre la BAD et le Cameroun, l'engagement et l'investissement restent d'actualité. Alamine Ousmane Mey, ministre de l'Économie, lors de la cérémonie marquant la célébration

des 60 ans de cette institution financière panafricaine dira : « Actuellement, la coopération Cameroun-BAD se traduit par un portefeuille de 26 projets, totalisant 2,5 milliards de dollars américains (environ 1 500 milliards de FCFA), avec un taux de décaissement de 46 %. Les projets d'infrastructures, de transport, d'énergie et d'agriculture dominent les financements mobilisés, représentant respectivement 58,6 %, 21,2 % et 10,8 % du total »

Albert Zeufack à la tête de la BAD se sera juste la continuité d'un partenariat vieux de 6 décennies. Mieux encore c'est le rêve de tout un peuple qui verra la concrétisation de plusieurs chantiers locaux. On peut citer la mobilisation des prêts confessionnels via le guichet BAD, afin de financer les projets de la stratégie nationale de développement (SND30), renforcer les possibilités de financement en faveur du secteur privé, pour mieux accompagner le processus d'industrialisation nationale, disposer d'une position d'influence stratégique au niveau mondial, et surtout redorer le blason du Cameroun dans la sous-région.

Thierry EDJEGUE

SEMRY

La Banque mondiale scrute les infrastructures

Dans un contexte où le développement durable devient une priorité mondiale, la Banque mondiale a décidé d'auditer les infrastructures vieillissantes de la Société d'expansion et de modernisation de la riziculture de Yaoundé (Semry) située dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun.

Cette initiative vise non seulement à respecter les normes environnementales et sociales, mais également à garantir un équilibre entre production agricole et protection de l'environnement.

Contexte et enjeux

La Semry, créée en 1971, a pour mission de moderniser la riziculture dans la Vallée du Logone. Avec des infrastructures anciennes de plus de cinquante ans, il devient crucial d'évaluer leur impact environnemental et social, surtout à l'aube d'un projet ambitieux visant une production



d'un million de tonnes de riz paddy par an d'ici 2030. Cette audace de production pose la question de la durabilité de l'exploitation des ressources naturelles dans une région où les écosystèmes sont déjà fragiles.

Objectifs de l'audit

L'audit entrepris par la Banque mondiale se décline autour de plusieurs objectifs clés : Évaluation de la conformité : Il s'agira de vérifier si les infrastructures de la Semry respectent les normes environnementales et sociales en

examinant les politiques et procédures en place ; Analyse des pratiques locales : Par le biais d'interviews et de rencontres avec les parties prenantes internes et externes, l'audit cherchera à recueillir les perceptions et préoccupations des communautés impactées par les activités de la Semry ; Evaluation de l'impact environnemental : Des mesures physico-chimiques et bactériologiques des eaux de rejet, de la qualité de l'air et des sols seront réalisées pour évaluer les conséquences des activités de la Semry sur l'environnement.

Vers un développement durable

Ce projet d'audit constitue une opportunité pour la Semry de se repositionner comme un acteur responsable dans le secteur agricole, capable de concilier productivité et développement durable. En améliorant ses pratiques,

la société pourrait non seulement satisfaire les besoins du marché local, estimé à 500 000 tonnes de riz, mais également envisager des perspectives d'exportation vers la sous-région.

L'intervention de la Banque mondiale à travers cet audit environnemental et social représente un pas essentiel vers un avenir où la riziculture peut croître sans compromettre les ressources naturelles. La transparence et l'évaluation des activités de la Semry pourraient renforcer la confiance des consommateurs, des partenaires financiers, et des communautés, tout en ouvrant la voie à des pratiques agricoles plus écoresponsables. En intégrant des standards stricts de durabilité, la Semry pourrait devenir un modèle dans la région, stimulant à la fois l'économie locale et protégeant l'environnement.

Yveline M. Douala



Journal de
l'Économie et
des Marchés

Maintenez le lien, abonnez-vous à la version numérique



Tél. : (237) 696 49 24 40
E-mail : lettrebourse@gmail.com

Retrouvez nous sur ekiosque.com

AFRIQUE CENTRALE ET DE L'EST

L'innovation exaltée en moteur de développement

L'innovation, clé de la diversification économique en Afrique centrale et orientale, toute chose qui ressort de la troisième session conjointe du Comité intergouvernemental des Hauts Fonctionnaires et Experts pour l'Afrique centrale et de l'Est tenue du 15 au 18 octobre 2024 à Yaoundé, Cameroun.

Convaincus de cela, les bureaux sous régionaux pour l'Afrique centrale et de l'Est de la Commission économique des Nations unies et les pays desdites sous-régions comptent mettre tout en œuvre pour l'encourager.

Malgré les multiples initiatives entreprises jusqu'ici, les pays de l'Afrique Centrale et de l'Est sont loin d'avoir atteint le niveau de développement escompté. La situation a fait l'objet de débats lors de la troisième session conjointe du Comité intergouvernemental des hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique centrale et de l'Est (CIE). L'évènement ayant réuni responsables des bureaux sous régionaux pour l'Afrique Centrale et de l'Est de la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA/BSR-AC et CEA/BSR-AE) et autres entités avait pour thème : « Mise en œuvre des solutions de recherche et d'innovation rapides pour accélérer la diversification économique en Afrique Centrale et de l'Est ».

La rencontre avait pour ob-



jectif d'examiner les questions réglementaires liées au mandat et au fonctionnement des bureaux sous régionaux d'Afrique Centrale et de l'Est, mais aussi, de permettre aux experts d'échanger sur les questions de développement économique et social. Ceci en vue d'identifier des options réalistes, intégratives et durables. De concert, les différents responsables ont convenu que l'innovation est un levier indéniable pour le développement de ces deux sous-régions, surtout à l'ère de

la quatrième révolution industrielle. Pour en arriver là, Dr. Hanan Morsy propose aux pays africains de concevoir des politiques favorisant la recherche et le développement, l'innovation et le développement des infrastructures à même de stimuler une croissance économique inclusive tout en réduisant la pauvreté et les inégalités. D'ailleurs, relève la Secrétaire exécutive adjointe, la CEA plaide en faveur d'une augmentation des liquidités pour les pays africains. Cela, ajoutée-elle, peut être réalisé en mettant en œuvre des instruments de financement innovants tels que les conversions de dettes contre la nature, les obligations vertes et bleues ou la promotion des marchés du carbone pour établir un prix du carbone équitable.

Dans le même sens, Alamine Ousmane Mey, ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire pense qu'une assistance soutenue aux États africains est nécessaire pour mettre en place un écosystème favorable à l'innovation afin de répondre à leurs besoins pressants tels que la promotion des économies bleue et verte, ainsi que l'industrialisation et la diversification économique inclusives.

Ndoman Kounou Christine

Recommandations

En s'appuyant sur les différents problèmes rencontrés et posés au cours des échanges, plusieurs recommandations ont été faites. À la CEA, il est demandé de poursuivre et d'accroître l'appui aux États membres et d'aider les pays à mettre en place des unités nationales de coordination de l'économie bleue afin de faciliter la mise en œuvre des plans continentaux, régionaux ou nationaux en faveur de l'économie bleue et l'évaluation du potentiel de l'économie bleue. De leur côté, les États doivent développer des financements et des solutions « africanisés », ainsi qu'une attention accrue portée aux PME, tout en mobilisant et en diversifiant les financements, en favorisant le dialogue public-privé et en numérisant l'administration fiscale. Dans le même ordre, les gouvernements devraient partager les meilleures pratiques en matière de financement des projets d'économie bleue et continuer à fournir des cadres pour améliorer l'accès au financement. Ils doivent par ailleurs continuer à promouvoir la substitution des importations pour résoudre les problèmes de sécurité alimentaire et stimuler la croissance. Ce n'est pas

tout. Les gouvernements doivent également augmenter les budgets de recherche et développement, créer un pôle de recherche africain et promouvoir la création d'incubateurs nationaux de recherche et d'innovation, renforcer les capacités des structures existantes, et inculquer la culture de l'innovation à travers les programmes d'éducation. Renforcer les cadres réglementaires appropriés et encourager les programmes de promotion de l'innovation ; Mettre l'accent sur les infrastructures transfrontalières adéquates, y compris les solutions de transport et transfrontalières, pour relier différents pays et faciliter les activités commerciales ; Continuer à sensibiliser le secteur privé, en particulier les jeunes et les femmes, à la ZLECAf ; Construire une plateforme numérique et physique pour encourager le partage d'informations sur les bonnes pratiques et les innovations de la ZLECAf.

Les communautés économiques régionales doivent quant à elles intensifier les règles d'harmonisation des échanges et définir une stratégie sous régionale de mutualisation des ressources pour financer l'innovation.

FINANCEMENT DES PROJETS STRUCTURANTS

La BAD sensibilise les entreprises de l'Afrique centrale

Le 16 octobre 2024, un séminaire de sensibilisation et d'information a eu lieu à Yaoundé dans le but d'encourager les entreprises locales du Cameroun et d'Afrique Centrale à participer activement aux opportunités d'affaires offertes par la Banque Africaine de Développement (BAD).

L'institution, bien connue pour le financement de projets structurants, se veut davantage être perçue comme un acquéreur de services, une perception qui reste encore faible au sein de la communauté entrepreneuriale.

La BAD souhaite ainsi susciter l'intérêt des entreprises de la sous-région pour accéder à ses marchés institutionnels. Ce séminaire a été organisé pour échanger des informations pertinentes avec les fournisseurs, leur permettant d'accéder à des données cruciales concernant les besoins, exigences, procédures et pratiques liées aux acquisitions institutionnelles et la gestion des



contrats.

Le séminaire a également servi à collecter des informations sur les fournisseurs et à établir des contacts directs avec les entreprises aptes à participer aux futurs Appels à Concurrence lancés par la Banque. Il a été constaté qu'un nombre très limité d'entreprises de la sous-région réussissent lors des soumissions aux appels d'of-

fres.

Serge N'Guessan, directeur général de la BAD pour l'Afrique centrale, a souligné l'importance de cet événement : « J'ai demandé à nos équipes d'organiser ce grand séminaire pour qu'ensemble, nous puissions voir comment accompagner les entreprises camerounaises et de la sous-région pour gagner des marchés dans leurs

pays. Nous souhaitons que ces marchés soient davantage attribués à des entreprises locales. »

Ibrahim Talba Malla, ministre délégué à la présidence de la République, a ajouté que cet événement était essentiel pour partager des informations et donner aux entreprises une vue d'ensemble des marchés institutionnels de la BAD. Il a précisé que la BAD avait des volumes de marché conséquents qui n'avaient jusqu'à présent pas fait l'objet de sollicitation adéquate, et qu'il était temps d'amplifier ces sollicitations.

Des ressources intéressantes à capter

Le volume des marchés négociés par la BAD est considérable. En 2023, la Banque a affirmé avoir engagé 1,3 milliard FCFA dans des marchés au Cameroun, avec un montant pratiquement triple pour la sous-région. À partir de l'année prochaine, environ 10 milliards FCFA seront investis dans

la construction d'un grand hub régional.

Ces montants représentent une réelle opportunité pour les entreprises de la sous-région, à condition d'être prêtes à répondre à ces défis. Serge N'Guessan a insisté sur la nécessité pour les entreprises de se conformer aux standards internationaux pour être compétitives : « Nous allons informer, sensibiliser et présenter les procédures de la BAD. Il faut que les entreprises de la sous-région soient en mesure de gagner ces marchés. Elles doivent être techniquement et financièrement solides, et avoir une bonne organisation en matière de gouvernance. »

L'initiative de la BAD de sensibiliser et de mobiliser les entreprises de la région est une étape cruciale pour maximiser les opportunités offertes par l'institution, et pour favoriser le développement économique local à travers une meilleure participation aux marchés institutionnels.

CONFLIT MARITIME

Le Gabon et la Guinée Equatoriale devant la Cour de La Haye pour trois îlots disputés

Le procès pour régler ce différend, vieux de plus de 70 ans a démarré le 30 septembre à La Haye aux Pays-Bas. L'audience du 3 octobre n'a bénéficié à aucune des deux parties.

Le Gabon et la Guinée Equatoriale se regardent en chiens de faïence. En cause, ces deux pays d'Afrique centrale sont actuellement engagés dans une bataille diplomatique à la Cour internationale de justice (CIJ) concernant la souveraineté de trois îlots situés dans la zone maritime frontalière entre les deux nations. Il s'agit de l'île de Mbanié d'une trentaine d'hectares, et deux petits îlots, Cocotier et Conga, à une dizaine de kilomètres des côtes. Ces territoires, qui semblent anodins à première vue, cachent d'importants enjeux géostratégiques et économiques, notamment en raison de leur potentiel en ressources naturelles et de leur position clé pour le contrôle des eaux territoriales apprend-on.

Depuis plusieurs décennies, ces deux pays revendiquent la propriété de ces îlots, alimentant des tensions récurrentes. Malgré de nombreuses tentatives de médiation régionale, aucune solution n'a été trouvée, poussant les deux États à solliciter l'arbitrage de la CIJ. Ainsi, les audiences relatives à ce différend vieux de plus de 70 ans ont démarré le 30 septembre au palais de la Paix sous la présidence de M Salam en l'affaire de « Délimitation terrestre et maritime et souveraineté



sur des îles (Gabon/Guinée équatoriale) ». A ces audiences, étaient présents, Régis Onanga Ndiaye, ministre gabonais des affaires étrangères, Paul-Marie Gondjout, ministre de la justice ainsi que la présidente honoraire de la Cour constitutionnelle Marie-Madeleine. Côte Guinée-Équatoriale, M Domingo Mba Esono, ministre délégué aux hydrocarbures et au développement minier était présent au procès.

Les îlots en question, dont Mbanié est le plus connu, se trouvent au cœur d'une zone riche en hydrocarbures, ce qui ajoute un poids considérable à ce différend. Des premiers échos qui ressortent du Palais de la paix de La Haye, aucun des deux États ne compte lâcher du lest. Le pays de Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, estime que ces terres lui reviennent sur la base du traité de 1900 signé à Paris entre la France et l'Espagne qui fixait les frontières entre les deux pays. Le Gabon de son côté

revendique ce territoire sur la base d'un accord, datant de 1974. Accord sur lequel le pays demandera à la Cour de fonder son jugement. Face à cet argument, la Guinée Equatoriale réplique que le document que le Gabon a présenté comme preuve n'est pas authentifié. « Le document présenté n'était pas un original mais seulement une photocopie non authentifiée », a déclaré le vice-ministre équato-guinéen, Domingo Mba Esono, qui cite le journal français La Tribune. « Depuis lors, et cela fait plus de 20 ans, le Gabon n'a rien présenté », renchérit-il.

Il faut préciser ici que « Les deux pays ont demandé à la CIJ de décider quels textes juridiques sont valides, pas de dire spécifiquement quelle nation détient la souveraineté sur ces îles », indique le journal Français.

En 2016, une tentative de médiation sous l'égide de l'ONU avait échoué, renforçant la nécessité d'une résolution juridique interna-

tionale. Cette année-là, les deux pays ont signé un accord qui permettrait à la CIJ, ou Cour mondiale de régler ce différend.

Genèse

Le différend de territoire et de souveraineté qui oppose les deux pays de la zone CEMAC, date d'après les indépendances. Précisément dans les années 1970 lorsque l'armée gabonaise a chassé les soldats de Guinée Equatoriale de Mbanié. Depuis lors, le pays que dirige Brice Clotaire Oligui Nguema a établi sa présence militaire. Le conflit est resté en berne jusqu'au début des années 2000, lorsque la perspective du pétrole a ravivé l'intérêt pour le golfe de Guinée.

Bien que ce différend contribue à entacher les relations qui existent entre les deux pays, une porte de sortie est déjà envisageable. « Nous sommes convaincus que le jugement de la Cour aidera nos pays à résoudre leurs différends en suspens sur la souveraineté et les frontières, créant ainsi une base durable pour l'épanouissement de leurs relations », arguait alors le vice-ministre équato-guinéen des Mines et des Hydrocarbures.

La CIJ, en charge des litiges entre États, prendra plusieurs mois avant de rendre son verdict. Cependant, cette affaire souligne une fois de plus l'importance croissante des ressources naturelles et des frontières maritimes dans les relations entre États.

CB

GABON / SECTEUR PÉTROLIER

Investissements stratégiques et transferts de compétences

Les dirigeants de VAALCO Energy renforcent leur engagement au Gabon après une rencontre avec le Ministre de l'Économie.



Le 16 octobre 2024, le Ministre de l'Économie et des Participations, Mays Mouissi, a reçu une délégation de VAALCO Energy, conduite par son Président Directeur Général, George Maxwell.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des engagements pris par la compagnie lors de son entretien avec le Président de la Transition gabonais à Washington, à l'occasion de la 79ème session de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

VAALCO Energy, acteur clé du secteur pétrolier au Gabon depuis 20 ans, a réaffirmé sa volonté de poursuivre ses investissements et de renforcer son partenariat avec le gouvernement gabonais, en mettant un accent particulier sur le transfert de compétences et l'employabilité des Gabonais.

VAALCO Energy prévoit d'augmenter ses investissements dans les prochaines années, concentrés sur le bloc Etame Marin, avec pour objectif l'exploration de nouveaux gisements et l'optimisation des infrastructures. Le transfert de compétences locales sera aussi une priorité pour assurer un développement durable.

VAALCO Energy met également l'accent sur l'inclusion des Gabonais dans ses opérations, avec un effort particulier pour accroître leur participation à tous les niveaux, des postes techniques aux fonctions de gestion. Cette approche vise à créer davantage d'emplois locaux, notamment pour les jeunes et les femmes, en partenariat avec les institutions de formation.

Le gouvernement, représenté par le ministre Mays Mouissi, insiste sur l'importance de l'emploi local, en particulier dans les secteurs stratégiques comme l'énergie, et appelle VAALCO à prioriser cette dimension dans sa stratégie.

La relation entre le Gabon et VAALCO Energy incarne un équilibre entre investissements étrangers et renforcement des capacités locales. Cependant, des défis demeurent, tels que la volatilité des prix du pétrole et la transition énergétique mondiale. Pour y faire face, VAALCO devra ajuster sa stratégie en tenant compte des tendances globales. Le Gabon, de son côté, cherche à maximiser la valeur de ses ressources tout en développant des compétences locales durables.

Le partenariat entre VAALCO Energy et le Gabon représente une opportunité mutuellement bénéfique pour l'avenir, avec des engagements en matière d'investissements, de transfert de compétences et d'employabilité, alignés sur les priorités du développement économique et social du pays.

YMD

OKWELIANS EN PLAIDOYER AU TCHAD

Consolider la compétitivité des entreprises

Dans un contexte économique mondial en perpétuelle évolution, Jacques Jonathan Nyemb, avocat d'affaires et président du Think DoTankThe Okweliens, a conduit une délégation de chefs d'entreprise camerounais au Tchad du 9 au 11 octobre 2024.

Cette mission avait pour objectif d'engager un dialogue constructif avec des décideurs publics et privés du Tchad, en se concentrant sur des secteurs clés tels que l'énergie, le pétrole et l'agriculture.

Cette visite s'inscrit dans le cadre d'un plaidoyer déjà largement engagé par The Okweliens pour stimuler la transformation économique non seulement du Cameroun, mais également de la sous-région Afrique Centrale. L'initiative vise à structurer des chaînes de valeurs durables et à favoriser une coopération renforcée entre les différents acteurs économiques des pays de la région. Ce plaidoyer a été partagé avec de multiples ins-



tutions à des niveaux local, national et international.

Lors de cette mission inspirante, la délégation camerounaise a eu l'honneur d'être reçue par Bichara Doudoua, le président du patronat tchadien. Les discussions ont porté sur le rôle crucial du secteur privé dans le processus d'intégration régionale, avec un accent sur la nécessité de multiplier les initiatives industrielles et les collaborations fructueuses. Le but était de créer des synergies bénéfiques, permettant aux entreprises des deux pays

de renforcer leur compétitivité sur le marché international.

« Au cours de cette mission au Tchad, nous avons appelé les acteurs clés des économies tchadienne et camerounaise à se rassembler pour consolider notre compétitivité à travers des synergies gagnant-gagnant. Ces actions nous permettront non seulement de développer nos filières, mais aussi d'augmenter la résilience de nos entreprises face aux éventualités extérieures, tout en favorisant l'émergence de champions sous-régionaux », a dé-

claré Joël Sikam, PDG du Groupe Fisco, co-fondateur de The Okweliens et membre actif de la délégation.

Il est crucial de rappeler qu'une étude inaugurale menée par The Okweliens en 2020, lors de la création de l'organisation, a servi de base pour l'élaboration de diverses initiatives en faveur d'un secteur privé africain fort et compétitif. Aujourd'hui, le Think Do Tank continue de s'impliquer activement dans des projets visant à relever les défis d'un monde globalisé, en promouvant chez ses près de 800 membres une culture d'innovation sociale au Cameroun et au-delà.

Cette dynamique de coopération industrielle entre le Cameroun et le Tchad pourrait être un modèle inspirant pour d'autres pays d'Afrique Centrale, en posant les jalons d'un avenir économique plus intégré et collaboratif à l'échelle régionale.

Bougna Etroukan Z. R.

BARRAGE DE NACHTIGAL

Un ingénieur à la tête de la direction des exploitations

Avec 38 années d'expérience dans le domaine et plusieurs postes stratégiques précédemment occupés au sein de Electricité de France (EDF), actionnaire majoritaire de la Nachtigal Hydro Power Company (NHPC), Didier Jacob compte accompagner le projet à sa mise en œuvre complète.

Le nouveau directeur d'exploitation du projet du Barrage hydroélectrique de Nachtigal, situé sur le plus long fleuve du Cameroun (Sanaga) est Didier Jacob. L'annonce de sa nomination, telle que faite par la Nachtigal Hydro Power Company (NHPC), date du 16 octobre dernier.

De nationalité française, celui qui préside désormais à la direction de l'exploitation est un ingénieur en mesures techniques. L'homme joue



d'une solide expérience. D'ailleurs, apprend-on, l'expert de la production de l'électricité hydraulique a consacré 38 de ses années au sein de l'entreprise française de renommée internationale

Electricité de France (EDF). Il s'agit d'une entreprise qui possède 40% des parts de NHPC, ce qui fait d'elle l'actionnaire majoritaire de cette structure.

Avant de prendre la tête des opérations de cet important projet pour le Cameroun, Didier Jacob a donc officié dans la maîtrise des risques opérationnels. Il a également été directeur adjoint d'un groupement d'exploitation hydraulique en Isère. Ce n'est pas tout. Selon NHPC, le Français a été nommé chef du service production chez EDF SEI (Systèmes électriques insulaires) en Guyane française en 2020. Depuis lors, il supervise l'ensemble des installations de production d'électricité : moteurs diesel, HFO, turbines à combustion, groupes électrogènes, ainsi que le barrage de Petit Saut, d'une puissance installée de 120 MW en pleine forêt tropicale. Autant de postes stratégiques qui en font « l'homme de la situation » à NHPC.

Pour Didier Jacob, prendre les

commandes de NHPC sera simplement un moyen d'offrir ce qu'il a glané au cours de ses plus de trente années de services dans le domaine. « J'espère faire bénéficier les hommes et les femmes de la DEX de mes années d'expérience, car ils auront demain l'honneur d'assurer l'exploitation et la maintenance de cet aménagement clé pour le système électrique du Cameroun », a déclaré celui qui se dit heureux de relever cet autre challenge. Rappelons que le barrage de Nachtigal fait partie des projets d'envergure pour le Cameroun. Lorsqu'il sera achevé, sa production, actuellement estimée à 180 mégawatts, devrait atteindre 420 mégawatts au premier trimestre 2025, année de mise en service complète de cette infrastructure hydroélectrique.

Ndoman Kounou Christine

ACCESS BANK CAMEROUN / SANLAM ALLIANZ CAMEROUN

La naissance de « Access Secure Future »

Access Bank Cameroon a fait une entrée remarquée dans le secteur de la bancassurance avec le lancement de son produit innovant « Access Secure Future ».

Fruit d'un partenariat avec Sanlam Allianz Cameroun Assurances Vie, leader de l'assurance vie au Cameroun, ce produit vise à renforcer la résilience financière des familles, tout en anticipant sur leurs besoins futurs. Le lancement officiel s'est tenu le 17 octobre 2024 à Douala, en présence d'Ellis Nzo Asu, Directeur général d'Access Bank Cameroon, et de Laya Sidibé, Directrice générale de Sanlam Allianz Cameroun.

Un partenariat pour l'avenir des familles

Le partenariat entre Access Bank Cameroon et Sanlam Allianz Cameroun Assurances Vie marque un tournant important dans l'offre de solutions financières innovantes pour les familles camerounaises. « Access Secure Future », également appelé « Rente éducative », répond à un besoin fondamental du marché : le financement des études des enfants. Cette solution offre aux familles une source de revenus stable, permettant ainsi d'assurer la continuité de l'éducation de leurs enfants, quel que soit l'imprévu.

Un produit flexible et adapté

Frankline Amandong Fobah, Responsable des Services Bancaires de Détails et d'Affaires chez Access Bank Cameroon, a souligné la flexibilité du produit : « Il permet aux clients de transformer leur épargne en une rente adaptée



à leur style de vie et à leurs objectifs financiers à long terme. Cela garantit non seulement l'intégrité de l'avenir de leurs enfants, mais leur offre également les outils nécessaires pour réussir. »

Laya Sidibé, Directrice générale de Sanlam Allianz Cameroun, a expliqué que ce partenariat rend les solutions financières plus accessibles à un plus grand nombre de personnes. Elle a ajouté : « Access Secure Future est conçu pour offrir aux familles la sécurité financière nécessaire pour affronter l'avenir avec confiance. »

Un engagement renforcé d'Access Bank Cameroon

Avec cette nouvelle offre, Access Bank Cameroon renforce son positionnement en tant qu'acteur clé du paysage financier camerounais. « Access Secure Future » incarne non seulement l'engagement de la banque à offrir des solutions centrées sur le client, mais également à garantir une résilience financière aux familles à travers le pays. Comme l'a souligné Ellis Nzo Asu : « Ce produit répond à un besoin fondamental du marché en ce qui concerne le financement des études des enfants, tout en of-

frant la tranquillité d'esprit. »

Cette nouvelle solution de bancassurance offre une variété d'options flexibles de rente, permettant à chaque client de choisir celle qui convient le mieux à ses besoins spécifiques. Elle assure également un maximum de sécurité et de rentabilité, avec des conseils personnalisés pour une meilleure planification financière.

Des perspectives d'avenir prometteuses

Access Bank Cameroon n'entend pas s'arrêter là. La banque explore déjà des possibilités d'élargir sa gamme de produits financiers à travers des partenariats et des innovations qui enrichiront encore davantage la vie de ses clients. Depuis l'obtention de sa licence bancaire en février 2022, la banque ne cesse d'évoluer, consolidant sa présence à Douala et à travers le pays avec des services bancaires variés, du commerce de détail à la banque numérique.

Avec « Access Secure Future », Access Bank Cameroon se positionne comme un partenaire clé pour l'avenir financier des familles camerounaises, en leur assurant sécurité, flexibilité et prospérité.

Bouagna Etroukan Z. R.

INITIATIVE AMBITIEUSE

Pivotal Africa Network et Stallion Cap Africa s'unissent pour renforcer le développement industriel en Afrique

Le 21 octobre 2024, une étape significative a été franchie dans le domaine du développement industriel en Afrique avec la signature d'un Mémoire d'entente entre Pivotal Africa Network et Stallion Cap Africa.

Ce partenariat vise à stimuler les investissements dans des projets d'infrastructure et à catalyser le développement commercial sur le continent africain. En alliant leurs expertises respectives, ces deux entités souhaitent transformer le paysage industriel africain et favoriser une croissance durable et inclusive.

Les deux organisations s'engagent à attirer des investissements stratégiques en mobilisant les gouvernements, les institutions financières et d'autres acteurs clés du secteur privé. Ce travail collaboratif est essentiel pour garantir le succès des initiatives mises en œuvre, car il repose sur la création d'un cadre propice aux affaires et à l'innovation.

Focus sur des secteurs clés

Le protocole d'accord se concentre d'abord sur la stimulation de la croissance des entreprises dans lesquelles Stallion Cap Africa détient des participations. Les domaines ciblés incluent la promotion immobilière, les infrastructures et le secteur du manufacturing industriel. Cette approche ciblée permettra de maximiser l'impact économique et social des investissements tout en fournissant des services et des produits de qualité.

Développement de partenariats public-privé (PPP)

En conjuguant l'expertise en gestion de projet de Stallion Cap Africa à la maîtrise du management stratégique, du lobbying et des relations institutionnelles de Pivotal Africa Network, les deux partenaires visent à concevoir et réaliser des projets de partenariats public-privé (PPP). Ces projets, dans les domaines des infrastructures et de l'immobilier, permettront non seulement

d'améliorer les services publics, mais aussi de stimuler le secteur privé, générant ainsi des emplois et favorisant le développement économique local.

Creation de coentreprises pour un marché dynamique

Une autre composante majeure de cette initiative consiste en la création et la promotion de coentreprises à travers des joint-ventures. Ces partenariats permettront d'exploiter conjointement les opportunités commerciales sur les marchés africains, en partageant les risques et en maximisant les ressources. De telles synergies sont propices à l'innovation et à la compétitivité dans un contexte économique en constante évolution.

Pivotal Africa Network et Stallion Cap Africa : des acteurs de premier plan dans le développement industriel

Pivotal Africa Network, dirigé par Thierry Hot, se positionne comme une société de conseil spécialisée dans le management stratégique et la mobilisation de ressources pour les institutions et les États. Stallion Cap Africa, quant à elle, est reconnue comme une experte en finance d'entreprise et en conseils d'investissement. Ensemble, elles forment une alliance puissante, prête à relever les défis du développement industriel en Afrique et à en exploiter les nombreuses opportunités.

Un avenir prometteur pour l'Afrique

Cette collaboration entre Pivotal Africa Network et Stallion Cap Africa marque un tournant dans la manière dont les investissements et le développement industriel sont abordés sur le continent. En favorisant une dynamique de coopération et d'engagement mutuel, cette initiative a le potentiel d'initier une transformation durable qui bénéficiera à toutes les parties prenantes et contribuera à un avenir prospère pour l'Afrique.

COOPÉRATION

Les financements de la BAD estimés à plus de 1500 milliards de FCFA au Cameroun

La célébration du 60ème anniversaire de cette institution panafricaine a permis au ministre camerounais des Finances de faire le bilan de 52 années de collaboration et de se projeter pour le futur.

La Banque africaine de développement (BAD) vient de boucler, à travers l'Afrique une série d'activités marquant ses soixante-ans d'existence. Au Cameroun, les festivités ont eu lieu le 17 octobre dernier au cours d'une cérémonie co-présidée par Alamine Ousmane Mey, ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (Minepat), Gouverneur du Cameroun auprès de la BAD et Dr. Serge N'guessan, directeur Général de la BAD pour la région Afrique centrale. Exit les panels d'échange, la présentation des documentaires, et bien d'autres articulations, ce 60ème anniversaire offre l'occasion de célébrer le chemin parcouru entre la BAD et le Cameroun et de renouveler leur engagement mutuel.

Dans son propos, Serge N'guessan a souligné l'engagement historique du Cameroun dans la création de la BAD en 1964, alors que le continent amorçait sa quête de développement. Il a présenté la vision stratégique décennale de l'institution, une feuille de route qui repose sur cinq grandes priorités tout en intégrant de nouvelles ambitions, telles que le soutien à la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), la valorisation accrue des ressources naturelles et l'encouragement de l'entrepreneuriat, notamment à travers des banques d'investissement », a-t-il déclaré. Cette nouvelle stratégie vise également à donner une place centrale aux jeunes et aux femmes dans les processus de transformation économique et sociale de l'Afrique », confie-t-il.

Financements de la BAD au Cameroun

S'exprimant à son tour, Alamine Ousmane Mey a exprimé sa gratitude envers la BAD pour son rôle crucial dans l'accompagnement des réformes économiques et sociales du Cameroun. Il a souligné l'approche innovante de la Banque, qui ne se limite pas à financer des infrastructures de base, mais s'engage aussi dans des projets intégrés incluant la création d'emplois locaux et des activités génératrices de revenus. Actuellement, la coopération Cameroun-BAD se traduit par un portefeuille de 26 projets, totalisant 2,5 milliards de dollars américains (1507,7 milliards de FCFA), avec un taux de décaissement de 46%. Les projets d'infrastructures, de transport, d'énergie et d'agriculture dominent les financements mobilisés, représentant respectivement 58,6%, 21,2% et 10,8% du total ».



Le Ministre a également plaidé pour une intensification de l'intervention de la BAD, afin de permettre au Cameroun «de faire face aux multiples défis liés à la transformation structurelle de son économie », a-t-il plaidé. Selon lui, malgré les crises mondiales actuelles, cette collaboration repose sur une vision stratégique claire et un leadership affirmé.

La Banque Africaine de Développement, première institution multilatérale de financement en Afrique, a financé plus de «6 500 projets à travers le continent depuis sa création », a révélé Alamine Ousmane Mey qui a par ailleurs souligné que cette institution financière panafricaine possède un capital de 318 milliards de dollars et une notation « Triple A ». En évoquant les décennies à venir, le Minepat a exprimé son souhait de voir la BAD renforcer encore davantage son rôle en Afrique, en devenant un acteur encore plus puissant, plus simple, et résolument tourné vers l'innovation pour le développement des économies africaines.

En 60 ans, la BAD s'est imposée comme un outil de développement incontournable pour l'Afrique. Le 10 septembre 1964, 23 pays nouvellement indépendants d'Afrique fondaient la Banque africaine de développement. Aujourd'hui, la BAD compte 81 pays membres, dont 27 États non africains. Encore dirigée pour quelques mois par le Nigérien Akinwumi Adesina, l'institution financière panafricaine est devenue un outil de financement solide et respecté, incontournable pour le développement du continent. Sous le double mandat d'Akinwumi Adesina, la banque panafricaine a reconstitué le Fonds africain de développement, un des deux guichets concessionnels du groupe, qui offrent des dons ou des prêts à taux très réduits.

Genèse

L'idée d'une banque de développement panafricaine pour sortir le continent de la pauvreté aurait germé en 1958, dans un village du nord-est du Liberia, au cours d'une réunion entre trois fortes personnalités des

jeune diplômé libérien. Romeo Horton va s'atteler à consulter les chefs d'État africains, d'Habib Bourguiba, à Haïlé Selassié ou Hassan II. L'accord constitutif de la Banque africaine de développement (BAD) est signé le 4 septembre 1963 par les représentants de 23 États africains. Il entre en vigueur le 10 septembre 1964, date de naissance officielle de la BAD, qui s'installe alors à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

Les premiers pas : priorité aux grandes infrastructures

Sous la présidence du Soudanais Mamoun Beheiry (1967-1970), la BAD accorde ses premiers prêts à la Sierra Leone pour constituer sa National Development Bank et au Kenya pour la construction d'une route. Le ton est donné : la Banque africaine de développement accordera dans un premier temps des prêts pour les grandes infrastructures : routes, ponts, barrages.

Mais les difficultés financières surgissent après le double choc pétrolier, il faut trouver de nouvelles ressources. L'idée de faire entrer au capital des États non africains ne

fait pas tout de suite l'unanimité, provoquant même la démission du Ghanéen Kwame Donkor Fordwor (1976-1979), mais elle est mise en œuvre en 1982 par son successeur, le Zambien Wila Mung'Omba (1980-1985), ce qui rassure les marchés financiers. La BAD se voit attribuer son premier Double-A par les agences de notation internationales. Au fil des ans, c'est une situation beaucoup plus saine que le Rwandais Donald Kaberuka (2005-2015) va trouver. La BAD parvient à aider les États africains à traverser la crise financière de 2008. Avec l'avènement de la guerre civile qui a éclaté en 2011, le siège de la BAD a été délocalisé pour s'installer momentanément à Tunis. Elle retourne en 2014 à Abidjan, les autorités ivoiriennes lui offrent même un terrain qui a doublé en superficie. Signe de la confiance des marchés, la BAD gagne l'année précédente la note la plus élevée des agences de notation, le Triple-A, qui lui permet toujours aujourd'hui d'aller sur les marchés internationaux au moindre coût, car elle est considérée comme ne comportant aucun risque.

CB

FILIÈRE BANANE

Les entreprises leaders impactées par la chute du prix à l'international

À cause de cela, les revenus de la Cameroun Development Corporation (CDC), Compagnie des Bananes du Mounjo (CBDM) et la société Plantation du Haut Penja (PHP) ont connu une baisse de 64% au cours du troisième trimestre 2024.

De juillet à septembre 2024, les opérateurs camerounais de la filière banane ont exporté 67 865 tonnes de bananes. Cela leur a permis d'engranger 10,5 milliards de FCFA seulement. À en croire la douane camerounaise, ces recettes ont augmenté de 68% en glissement annuel. Mais comparé au trimestre précédent, ces chiffres sont en baisse de 64%. Entre le mois de mai et celui de juin 2024, 46 482 tonnes de bananes ont été exportées du Cameroun, générant des recettes évaluées à 29,2 milliards de FCFA, apprend-on de la Banque des États de l'Afrique centrale (Beac).

Regain d'espoir

Selon l'Association bananière du Cameroun (Assobacam) les revenus des ventes à l'international de la banane camerounaise pour le trimestre passé ne sont pas encore consolidés. Toutefois, apprend-on, les ventes vont baisser du fait de la chute du cours de la banane sur la



scène internationale. À en croire la source, cette baisse est estimée à environ 25% sur le marché international et à 40 % sur le marché local. À ce sujet, « FRED Global Banana Prices » indique que le coût du kilogramme de banane a effectivement connu une baisse de 25% en glissement annuel. Le kilogramme de la banane est parti de 1,4 dollar au deuxième trimestre 2024 à 1,03 dollar au trimestre suivant. Ce n'est pas tout. La structure révèle également que la banane camerounaise s'est vendue à 0,43 dollar ce trimestre. Soit 42% moins cher qu'au trimestre précédent.

En dépit de ces contreperformances, les opérateurs locaux ne

perdent pas espoir. Selon eux, la grille tarifaire qu'a votée le Comité des prix standards de la Fairtrade Inter et qui ont été rendus publics le 7 octobre dernier, augure de meilleurs lendemains. Tel qu'établi, le prix minimum du commerce équitable pour 18,14 kg de fruits doit se chiffrer à 7,75 euros et un prix franco à bord (FOB) de 10,50 euros avec une prime d'1 euro pour les bananes camerounaises. Par rapport aux prix pratiqués actuellement sur le marché, ceux-là sont en hausse de 5% et entreront en vigueur officiellement dès le 1^{er} janvier 2025 dans la perspective d'aider les acteurs de la filière, apprend-on.

Ndoman Kounou Christine

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 2025

Le gouvernement table sur 828,8 milliards de FCFA de recettes pétrolières

Ce dernier anticipe une augmentation de l'enveloppe selon le Document de programmation économique et budgétaire à moyen terme 2025-2027. Cette progression sera en grande partie soutenue par la redevance de la Société nationale des hydrocarbures (SNH), qui devrait jouer un rôle clé dans la consolidation des finances publiques.

La Société nationale des hydrocarbures (SNH), qui commercialise la part des hydrocarbures revenant à l'État dans les contrats de production avec les exploitants des gisements pétroliers et gaziers du Cameroun, sera déterminante dans les efforts du gouvernement pour augmenter les recettes pétrolières en 2025. Après deux années de ralentissement, ces recettes



devraient atteindre 828,3 milliards de FCFA, soit une hausse de 26,7 milliards (+3,3 %) par rapport aux 801,6 milliards prévus dans la loi de finances rectificative 2024.

Selon le Document de programmation économique et budgétaire (DPEB) 2025-2027, cette progres-

sion est due à une augmentation de la redevance pétrolière et gazière, qui passerait de 597,3 milliards en 2024 à 653 milliards en 2025. Cette croissance serait portée par une hausse de la production de gaz, une amélioration des prix, et l'appréciation du dollar face au FCFA, selon

le ministère des Finances.

En 2024, la SNH prévoit de verser 612,2 milliards de FCFA au Trésor public, tandis que l'impôt sur les sociétés pétrolières atteindrait 197,3 milliards. Toutefois, l'objectif de 202,4 milliards de recettes pétrolières pour le premier trimestre 2024 n'a été réalisé qu'à hauteur de 167,4 milliards, enregistrant un déficit de 35 milliards. Ce recul est principalement imputé à une redevance de la SNH qui n'a atteint que 127,4 milliards, contre des prévisions de 153,1 milliards, soit un écart de 25,6 milliards. Comparé à la même période en 2023, cela représente une chute de 88,3 milliards (-40,9 %).

Cependant, la reprise attendue des recettes pétrolières au Cameroun sera de courte durée. Selon les projections, elles devraient baisser à

612,5 milliards de FCFA en 2026 (-26,1 %) puis à 580,6 milliards en 2027 (-5,2 %), en raison de la diminution simultanée de la production et des prix du gaz, ainsi que de la baisse continue des cours mondiaux du pétrole.

Pour 2025, les ressources budgétaires totales de l'État sont estimées à 5 684,5 milliards de FCFA, en hausse de 449,5 milliards (+8,6 %) par rapport à 2024. Les recettes pétrolières devraient représenter 14,6 % de ces recettes globales. Il faut rappeler que les recettes pétrolières sont le fruit de la vente des hydrocarbures produits dans le pays (pétrole brut et gaz naturel liquéfié), auquel il faut ajouter les revenus issus de l'impôt sur les sociétés pétrolières en activité au Cameroun.

CB

BUDGET À LA HAUSSE

Infrastructures routières en mauvais état

L'élaboration du projet de financement de ce segment névralgique de la vie nationale soulève quelques préoccupations.

Le lundi 14 octobre 2024, le ministre des Travaux Publics, Emmanuel Nganou Djoumessi a présidé une réunion dans son cabinet. L'objectif principal était d'examiner les priorités budgétaires pour l'année 2025, avec un accent particulier sur les projets d'infrastructures routières et autoroutières.

Selon les informations révélées lors de cette réunion, le gouvernement camerounais prévoit d'allouer une enveloppe considérable de 1 839,336 milliards de francs CFA pour le triennat 2025-2027. Sur ce montant, 1 661,007 milliards seront spécifiquement dédiés aux investissements dans le secteur routier. Ces prévisions s'alignent sur les directives du Premier Ministre, énoncées dans sa lettre du 26 juillet 2024. La problématique de l'entretien des infrastructures routières reste d'actualité au Cameroun. Le patronat camerounais tirait la sonnette d'alarme le 19 septembre 2024 à Douala contre les facteurs qui impactent la croissance des entreprises. Entre autres, la dégradation des infrastructures, notamment des transports. Pour le Gecam, l'une des grosses préoccupations, c'est l'état de la route qui relie la ville portuaire de Douala à la capitale politique Yaoundé. Un linéaire de moins de 250 km à la dégradation poussée et qui pourtant connaît la plus grosse densité de trafic du pays. « On fait trop peu et trop tard, affirme Célestin Tawamba, président du Gecam. On ne peut pas imaginer que les deux plus grandes villes soient reliées sur seulement 60 km d'autoroutes et que le reste soit dans un état pitoyable. Rien ne peut justifier un tel état. Et pas seulement la route, il y a aussi



les chemins de fer. On aurait bien voulu monter des usines vers le Nord. Mais pour cela, il faut que la matière première puisse être acheminée par le rail. Comment peut-on développer l'économie sans un réseau ? » Aux inquiétudes du patronat camerounais, il faut ajouter l'étroitesse des routes et l'enclavement de celles qui existent dans les zones rurales. D'où la polémique sur l'utilisation des fonds alloués à l'entretien des infrastructures routières.

En rappel, le réseau routier camerounais est long de 121 873 km, dont 10 225,58 km (8,39%) de routes bitumées, 111 647,42 km de routes en terre (qui représentent 91,60% du linéaire total de route au Cameroun) et 1 796,37 km en cours de bitumage, selon les données officielles. Au terme de l'année 2024, il est notamment attendu la livraison de 504 km de routes bitumées entretenues et 2 561,32 km de routes en terre entretenues, selon le ministre des Travaux publics, Emmanuel Nganou Djoumessi.

La rencontre du 14 Octobre 2024, nous renseigne sur l'achèvement financier de plusieurs projets majeurs lancés précédemment, notamment des sections clés de la route Batchenga-Ntui-Yoko-Lena-Tibati, ainsi que divers tronçons routiers à travers le pays. Ces projets, qui seront livrés en 2024, bénéficieront uniquement

d'opérations financières en 2025.

Parallèlement, de nouveaux chantiers d'envergure débiteront au quatrième trimestre 2024. Parmi les plus notables figurent la section Bibodi-Bodmon de l'autoroute Yaoundé-Douala, la route Maroua-Moutourwa incluant une voie de contournement de Maroua, et plusieurs autres axes routiers stratégiques à travers le pays. Une attention particulière sera également portée à l'entretien confortatif de routes essentielles telles que Douala-Bandjoun, Yaoundé-Douala, et Edéa-Kribi, soulignant l'importance accordée à la maintenance des infrastructures existantes. Le ministre des Travaux Publics prévoit également de constituer une provision par département pour faire face aux interventions urgentes sur les points de rupture potentiels du trafic, identifiés lors de récentes rencontres régionales.

Facteur de développement, les routes des grandes métropoles au pays de Paul BIYA sont constamment embouteillées. La faute au nombre assez limités de celles qui sont praticables. La modernisation tant entendue peine à prendre corps. L'impact sur tous les secteurs est donc indéniable. Stimuler la croissance économique et améliorer la connectivité à travers le pays reste malheureusement un idéal.

Thierry EDJEGUE

COOPÉRATION : CAMEROUN/PNUD

Aïssata DE fait le point

Le 16 octobre 2024, à Yaoundé, le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Alamine OUSMANE MEY, a reçu Aïssata DE, Représentante Résidente par intérim du PNUD, en fin de mission au Cameroun.

C'est en compagnie du Directeur du Centre de service régional pour l'Afrique du PNUD, Matthias NAAB, en visite de travail au Cameroun que la Représentante Résidente par intérim du PNUD en fin de séjour, a rendu visite au Minepat. Cette rencontre a permis de faire le point sur la coopération entre le Cameroun et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), mais aussi d'exprimer une gratitude mutuelle après dix mois de collaboration.

Les discussions ont par ailleurs porté sur l'évaluation de certains projets majeurs, tels que le Plan Présidentiel de Reconstruction et de Développement des Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, et la Facilité Régionale de Stabilisation du Bassin du Lac Tchad, qui vise à améliorer les conditions de vie des habitants de la région de l'Extrême-Nord. Les responsables du PNUD ont souligné l'importance de ces initiatives, qui ont notablement redonné espoir aux bénéficiaires. Ils ont également insisté sur la nécessité d'une collaboration étroite avec d'autres agences des Nations Unies pour renforcer l'impact des actions entreprises.

Cependant, malgré ces avancées positives, le Cameroun demeure confronté à des défis structurels, notamment le manque d'infrastructures routières. En effet en milieu rural, la qualité des routes est souvent insuffisante, ce qui entrave le transport de marchandises et l'accès aux services de santé et d'éducation. Ce manque d'infrastructures adéquates constitue un frein majeur au développement économique et social et limite l'impact des projets de coopération internationale.

L'amélioration des infrastructures routières est essentielle pour garantir la durabilité des actions soutenues par le PNUD et autres partenaires. De meilleures routes faciliteraient non seulement le transport des biens et des personnes, mais aussi l'intégration économique régionale en favorisant les échanges commerciaux entre les différentes régions du pays.

Aïssata DE a souligné lors de cette rencontre que le PNUD demeure pleinement engagé à appuyer le Cameroun dans sa quête de développement durable, même après son départ. « Notre présence ici représente un engagement à long terme envers le progrès du Cameroun, » a-t-elle déclaré. Pour que cette coopération soit fructueuse, il est crucial que le Cameroun investisse dans ses infrastructures et reste ouvert aux synergies avec d'autres partenaires. La combinaison d'un soutien international fort et d'un engagement local dans le développement des infrastructures pourrait transformer le paysage économique et social du pays, contribuant ainsi à une meilleure qualité de vie pour tous.

Ainsi, l'engagement du PNUD à soutenir le Cameroun doit être accompagné d'initiatives concrètes pour améliorer les infrastructures, afin d'assurer que les efforts de développement durable produisent des résultats tangibles sur le terrain. Les défis sont nombreux, mais avec une coopération efficace et une volonté politique forte, le Cameroun peut dessiner une trajectoire positive vers un avenir prospère.

Emmanuel UM

CAMEROUN

Baisse des recettes pétrolières annoncée

Malgré l'augmentation prévue en 2025, les recettes pétrolières du Cameroun devraient connaître une importante baisse dès l'année 2026.

Au cours de l'année 2025, le Cameroun devrait enregistrer 828,3 milliards de FCFA. Par rapport à l'année en cours dont les chiffres attendus sont de 801 milliards FCFA, les recettes pétrolières du Cameroun devraient connaître une hausse. Mais contrairement à cette année, les deux prochaines années ne seront pas aussi positives. D'après le Document de programmation économique et budgétaire à moyen terme 2025-2027 qu'a élaboré le ministère des Finances du Cameroun, elles vont connaître une chute drastique au cours de l'année 2026. À en croire le document, elles se chiffrent à 612,5 milliards de



FCFA en 2026, avant de descendre sous la barre de 600 milliards de FCFA en 2027 (580,6 milliards de FCFA).

Bien que ces prévisions donnent le tournis, aucune raison valable sur les causes de cette baisse n'est évoquée dans ledit document. À voir le

contexte économique, cela pourrait bien être due la tendance de la baisse de la production de l'or noir observée au cours de ces dernières années. Et le Cameroun ne déroge pas à cela. D'ailleurs, apprend-on, il pourrait encore connaître une forte baisse avant la fin de l'année 2024. C'est

du moins ce que révèle le Rapport de politique monétaire de la Banque des États de l'Afrique centrale (Beac). D'après cet institut d'émission commun aux pays de l'Afrique centrale, la production camerounaise devrait se chiffrer à un peu plus de 3 millions de tonnes en 2024. Si cela se produit, la production du pétrole camerounais aura, en trois ans, connu un recul de 11,4%.

Rappelons que les recettes pétrolières du Cameroun proviennent majoritairement de la vente des hydrocarbures produits dans le pays. Il s'agit notamment du pétrole brut et du gaz naturel liquéfié. Les revenus issus de l'impôt sur les sociétés pétrolières en activité au Cameroun ne sont pas en reste. Ainsi, en 2023, les recettes pétrolières ont également enregistré une baisse. D'après les données révélées par le ministère

des Finances, dans le document de préparation du débat d'orientation budgétaire de l'année 2025, le Cameroun a engrangé des recettes pétrolières d'un montant total de 877 milliards de FCFA l'année dernière. 622,8 de ces milliards de FCFA ont été perçus au titre de la redevance qu'a versée la Société nationale des hydrocarbures (SNH) au Trésor public, alors que 254,2 milliards de FCFA proviennent de l'impôt sur les sociétés pétrolières. Soit un montant en baisse de 96,8 milliards de FCFA en glissement annuel. Cela, avait-on appris, était dû à la «baisse de la production et des cours mondiaux». Il faut toutefois noter que ces recettes, bien qu'en baisse, se sont avérées au-dessus des prévisions budgétaires initiales de 35,2 milliards de FCFA.

Ndoman Kounou Christine

AMÉLIORATION DE L'ACCÈS À L'EAU POTABLE À DOUALA

50 milliards FCFA pour moderniser les équipements de Japoma

Le chef de l'État a donné son accord pour la signature d'une convention de prêt avec la banque norvégienne Eksport Finance. Ce financement, sera consacré à la réhabilitation des infrastructures, à la distribution et à la production d'eau potable dans cette métropole.

Le gouvernement camerounais est en pleine action pour améliorer l'accès à l'eau potable dans plusieurs villes secondaires du pays. Dans son discours de fin d'année 2023, le président Paul Biya a réaffirmé l'engagement de l'État à réhabiliter et étendre les réseaux de distribution d'eau, tant en milieu urbain que rural, afin de rendre cette ressource vitale plus accessible aux ménages.

Dans cette dynamique, le 17 octobre dernier, un décret présidentiel a habilité le ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer un prêt de 74,8 millions d'euros avec la banque Eksport Finance de Norvège. Ce prêt, soit environ 49,08 milliards de francs CFA, sera consacré à la réhabilitation et à l'extension de la station d'adduction d'eau potable de Japoma, située à Douala, la capitale économique. Cette initiative fait suite à la mise en service des infrastructures du Projet d'alimentation en eau potable de Yaoundé à partir du fleuve Sanaga, qui a déjà commencé à répondre partiellement aux besoins en eau de la capitale.

Douala, une métropole en pleine expansion, a des be-



soins croissants en eau. Blaise Moussa, directeur général de Camwater, avait d'ailleurs présenté en juillet 2023 un programme quinquennal ambitieux pour le sous-secteur de l'eau potable. Ce programme comprend la réhabilitation de la station de Massoubou, qui augmentera la capacité de production de 60 000 mètres cubes d'eau par jour, la remise en service de 20 forages industriels pour ajouter 40 000 mètres cubes supplémentaires, ainsi que l'extension de la station de Japoma, avec un apport de 68 000 mètres cubes quotidiens. L'objectif ultime est de produire 568 000 mètres cubes d'eau supplémentaires par jour pour Douala, grâce notamment à un méga projet en développement, qui ajoutera à lui seul 400 000 mètres cubes d'eau quotidiens.

Cette ambitieuse augmentation portera la capacité de production d'eau de la ville à 703 400 mètres cubes par jour, contre seulement 303 400 en 2021. Le projet ne se

limite pas à la production : il inclut également l'extension du réseau de distribution et le renforcement des capacités de stockage de Camwater, l'entreprise publique en charge de la gestion de l'eau potable en zones urbaines et périurbaines.

Le gouvernement a également annoncé un vaste chantier pour améliorer l'accès à l'eau potable à l'échelle nationale. Dès le 16 octobre 2023, Camwater a lancé des travaux visant à finaliser 8 000 raccordements en attente d'ici novembre 2024, suivis du déploiement de 200 000 nouveaux raccordements à travers le pays, dont 20 000 équipés de compteurs intelligents, d'ici novembre 2025.

Avec ces actions, le Cameroun fait un pas décisif vers l'amélioration durable de l'accès à l'eau potable, répondant ainsi aux besoins pressants de ses citoyens, tant dans les grandes villes que dans les zones plus reculées.

CB

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Cameroun s'engage à Hambourg

Le 8 octobre 2024, à Hambourg, le Cameroun a marqué un tournant significatif dans sa démarche de développement durable en signant une Lettre d'intention en partenariat avec l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale (CAFI).

Le document, signé par le Ministre camerounais de l'Économie, Alamine Ousmane Mey, en présence de délégations internationales, représente un engagement fort envers la protection des forêts du bassin du Congo et la transition vers une économie verte.

Cette signature s'inscrit dans une dynamique plus large, visant à mobiliser un fonds de 2,5 milliards de dollars d'ici 2035 pour soutenir une agriculture durable et lutter contre la déforestation, qui menace non seulement l'écosystème, mais également les moyens de subsistance de millions de camerounais. La mise en œuvre de cinq projets majeurs pendant la phase pilote de ce partenariat devrait permettre de toucher directement les acteurs locaux, en particulier les producteurs des filières cacao et café, tout en renforçant les capacités des communautés rurales.

Au-delà de l'aspect environnemental, ce partenariat souligne l'urgence pour le Cameroun de transformer localement sa production agricole. En effet, l'un des enjeux majeurs auxquels le pays est confronté réside dans la nécessité de dynamiser les chaînes de valeur agricoles pour garantir une meilleure intégration des producteurs locaux dans le système économique. Cela passe par la création de filières agro-industrielles qui permettraient de valoriser les produits locaux tout en réduisant la dépendance des importations.

La transformation locale implique également d'investir dans les infrastructures et les technologies agricoles. Le développement d'outils modernes et accessibles, tels que les systèmes d'irrigation et les techniques de culture durables, peut considérablement augmenter la productivité des exploitations rurales. En parallèle,

la mise en place de coopératives permettrait de regrouper les producteurs, facilitant ainsi l'accès aux marchés et aux financements nécessaires à leur développement.

De plus, le Cameroun doit s'efforcer de renforcer l'éducation et la formation des agriculteurs en matière de pratiques innovantes et durables. Cela pourrait se traduire par des programmes de formation sur les techniques de culture résilientes, les certifications biologiques et l'adoption de normes environnementales. L'adhésion à ces nouvelles pratiques permettrait non seulement d'améliorer les rendements, mais aussi de répondre aux exigences croissantes des marchés internationaux concernant la durabilité.

Le partenariat avec CAFI, en cohérence avec les objectifs de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030, représente donc une opportunité unique pour le Cameroun. En capitalisant sur cette dynamique, le pays peut s'engager vers une véritable transformation structurelle de son agriculture, tout en répondant aux défis environnementaux et socio-économiques actuels.

Cet effort doit également se doubler d'une volonté politique forte pour garantir la durabilité des projets initiés. Le pilotage effectif et le suivi des partenariats par les ministères sectoriels sont cruciaux pour assurer la bonne gouvernance et l'allocation efficace des ressources. La coopération entre le Cameroun et d'autres agences internationales doit également être renforcée pour maximiser l'impact des initiatives sur le terrain.

Une occasion en or pour le Cameroun de redéfinir son modèle agricole à travers cette coopération. En mettant l'accent sur la transformation locale, le pays peut devenir un leader en matière de développement durable en Afrique, assurant non seulement la sécurité alimentaire, mais également la prospérité de ses communautés rurales.

Emmanuel UM

JOURNÉE MONDIALE DE L'ALIMENTATION

La montée de la faim et de l'insécurité alimentaire en Afrique

Célébrée chaque année, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a pour cette fois, sélectionné comme thème, « Le droit aux aliments au service d'une vie et d'un avenir meilleurs ».

Un thème qui souligne l'importance cruciale de l'accès à une alimentation adéquate et de qualité. Cependant, malgré ces bonnes intentions, le climat international demeure préoccupant, notamment en Afrique, où la faim et l'insécurité alimentaire continuent de toucher des millions de personnes.

Une réalité alarmante : la montée de la famine

Le rapport de la FAO sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition révèle que, en 2023, environ 733 millions de personnes à l'échelle mondiale ont connu la faim, soit 1 habitant sur 11. Ce chiffre, en hausse de 9,6 millions par rapport à l'année précédente, représente le taux le plus élevé de sous-alimentation en 17 ans. En Afrique, la situation est d'autant plus critique avec une prévalence de la sous-alimentation atteignant 20,4 % de la population, un chiffre qui pourrait augmenter (53 % de la population en sous-alimentation) d'ici 2030 selon les prévisions de



la FAO.

Les causes sous-jacentes de la faim en Afrique

Les causes de cette crise alimentaire persistante sont multiples et complexes. Les perturbations climatiques, tels que la sécheresse extrême causée par le phénomène El Niño, conjuguées aux conflits, aux crises sanitaires comme celle du COVID-19, et aux chocs économiques, notamment l'augmentation de l'inflation et les pertes de revenus, sont des facteurs déterminants dans l'augmentation des niveaux de sous-alimentation.

Dans la région australe de l'Afrique, la sécheresse actuelle est la pire depuis un siècle, affectant 27 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire. Le Programme alimentaire mondial (PAM) a exprimé des préoccupations au sujet du financement de ses efforts, n'ayant pu mobiliser que 20 % des 370 millions de dollars sollicités pour faire face à cette crise.

Une situation alarmante à l'échelle régionale

En Afrique centrale et de l'Ouest, les événements climatiques extrêmes se multiplient. Le récent

Cadre Harmonisé du Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) a signalé que 55 millions de personnes étaient confrontées à l'insécurité alimentaire entre juin et août 2023. Les inondations provoquées par des précipitations supérieures à la moyenne ont également eu un impact dévastateur, détruisant près de 1,5 million d'hectares de terres agricoles dans plusieurs pays, dont le Tchad, le Niger, le Nigéria et le Mali.

Le défi de l'autosuffisance et des investissements déficients

Malgré les discours encourageants sur l'autosuffisance alimentaire, les prévisions de la FAO soulignent un besoin urgent d'améliorer les systèmes alimentaires en Afrique, face à un sous-investissement chronique. Plusieurs experts, dont Nicolas Bricas, agro-économiste, préconisent une approche intégrée qui lie les politiques agricoles aux stratégies alimentaires et nutritionnelles. Selon lui, il est essentiel d'aborder non seulement les défis liés à la famine, mais aussi des problématiques telles que la dénutrition, les carences en micronutriments, l'obésité et d'autres troubles alimentaires émergents.

Une approche holistique pour un avenir meilleur

Le défi de la sécurité alimentaire en Afrique est d'une telle ampleur qu'il nécessite des solutions innovantes et pluridimensionnelles. Investir dans la recherche et le développement agricoles ; renforcer les infrastructures alimentaires ; améliorer l'accès à l'éducation et renforcer les politiques alimentaires sont des étapes cruciales. Par ailleurs, il est impératif d'adopter des pratiques agricoles durables qui tiennent compte des changements climatiques et qui favorisent une meilleure résilience des systèmes alimentaires.

Urgence d'agir

Alors que le monde célèbre la Journée mondiale de l'alimentation, la réalité en Afrique appelle à une prise de conscience et à des actions concrètes. La lutte contre la faim implique non seulement de répondre aux besoins immédiats mais aussi de créer des systèmes durables et résilients à long terme. La communauté internationale doit se mobiliser pour soutenir les initiatives et investissements nécessaires à une sécurité alimentaire durable, afin que chaque personne ait accès à une alimentation adéquate et nutritive.

BEZR



Douala – Cameroun
Le
24 avril 2025

Colloque international sur l'actionnariat populaire au cœur des Awards du Marché des Capitaux de la Cematic

**Sous la coordination scientifique et technique
du Cabinet MONEY LINKS**

Panel 1:

Actionnariat populaire:
Approches conceptuelles et
déclinaisons opérationnelles

Panel 2:

Le financement de
l'entrepreneuriat privé par les
marchés d'instruments
financiers: opportunités,
contraintes et solutions

Panel 3:

Culture financière, littératie
numérique, transparence
informationnelle: les clés de
voûte de l'actionnariat
populaire

Panel 4:

Les nouveaux procédés,
outils et infrastructures
d'accélération de l'inclusion
financière capitalistique

Contacts & Inscriptions: +237 696 49 24 40 / 677 53 20 32 – email: lalettresarl@lettre-bourse.com

Suivez notre actualité sur www.lettre-bourse.com